



## **AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC**

### **AR22-3602 - Construction de la nouvelle caserne incendie, rue Cyr, Bedford**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et adressées, à :

**Hôtel de ville de Bedford  
1, rue Principale  
Bedford, Qc, J0J 1A0**

seront reçues jusqu'à 14h00, heure locale en vigueur, le 07 mars 2024, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Aucune analyse de conformité des soumissions ne sera faite publiquement.

Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec l'un des représentants par téléphone au numéro 1-866 669-7326 ou en consultant le site Web à l'adresse (<http://www.seao.ca/>) . Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SEAO. Pour être valide, chaque soumission devra être accompagnée de tous les documents et informations requis par les documents d'appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements pendant un appel d'offres, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement aux professionnels, et ce, jusqu'à la date et l'heure de l'ouverture officielle des soumissions. Veuillez nous faire parvenir vos demandes écrites par courriel, à Mme. Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière, à l'adresse suivante : [catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca](mailto:catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca)

Sont autorisées à présenter des offres, les entreprises ayant leur siège social au Québec ainsi que toute autre entreprise qui respecte les accords de libération des marchés publics établis par le gouvernement du Québec. Les entreprises québécoises devront posséder une licence émise par la Régie du bâtiment du Québec, selon la *Loi sur le bâtiment* (RLRQ, chapitre.B-1.1), couvrant les travaux requis. Cette licence devra être valide au moment du dépôt de la soumission.

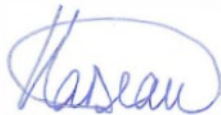
Les instructions aux soumissionnaires et ses annexes, le CCDC 2 (2020) font partie intégrante de tous les documents d'appel d'offres auxquels les soumissionnaires doivent obligatoirement s'y conformer. Ces documents sont disponibles en annexe. De plus, les résultats de cet appel d'offres seront disponibles, le jour même lors de l'ouverture publique de la soumission.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, sous la forme d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à dix pour cent (10%) du montant de la soumission présentée, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours et libellée à l'ordre ou en faveur de la ville de Bedford.

Les soumissionnaires seront responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et devront s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

Le présent appel d'offres ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des soumissionnaires et la ville de Bedford n'ayant aucune obligation envers les soumissionnaires, s'engage à n'accepter ni la plus basse des soumissions, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Bedford, le 12 février 2024.



M<sup>e</sup> Catherine Nadeau  
Directrice générale adjointe et greffière  
Ville de Bedford  
1, rue Principale,  
Bedford, Québec,  
J0J 1A0